



AUBIGNOSC, le 4 novembre 2022

Commune d'AUBIGNOSC

04200

[accueil-aubignosc@mairie-aubignosc.fr](mailto:accueil-aubignosc@mairie-aubignosc.fr)

04 92 62 41 94

[www.aubignosc04.fr](http://www.aubignosc04.fr)

## AVIS DU MAIRE

Le conseil municipal se réunira le :

**MARDI 15 NOVEMBRE 2022 à 18h15 dans la salle du conseil**

**Approbation du Procès-Verbal du CM du 6 octobre 2022,**

**L'ordre du jour est le suivant :**

- 1- Création d'un poste d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne au bénéfice de Monsieur Iain FINO à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023
- 2- Propriété communale parcelle ZA n°181 : division parcellaire pour la construction d'un hangar photovoltaïque
- 3- Augmentation de la taxe d'aménagement pour les voies communales : rue du Grand Pré et impasse des Cerisiers
- 4- Motion proposé par l'Association des Maires de France pour le Gouvernement et le Parlement
- 5- Convention relative à l'accueil et à la garde des chiens errants ou dangereux avec l'association canine sisteronaise
- 6- Délégation accordée à Monsieur le Maire pour signer toutes conventions de servitudes pour le domaine privé communal jusqu'à la fin de son mandat et qui n'engage pas les finances de la commune
- 7- Coupes de bois 2023 : Information à la population et modification du montant dû à la commune par stère
- 8- Renouvellement de la location d'un terrain communal cadastré A N°375p (Montagne de Lure) par M. Claude DESSAUD à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Questions diverses :

- Point sur le sondage concernant l'extinction de l'éclairage nocturne
- Rappel : goûter des aînés le 13 décembre 2022 à partir de 14h30
- Commission de contrôle des listes électorales : désignation d'un délégué

Le Maire

René AVINENS

